

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

*SECOURS DE LA CROIX-ROUGE AUX VICTIMES
DU CONFLIT DE PALESTINE. — CIRCULAIRE
CONJOINTE ADRESSÉE AUX SOCIÉTÉS
NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU
CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL
ROUGES (Genève, 23 septembre 1948)*

Voir ci-dessus, page 695.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

AFRIQUE DU SUD

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE SUD-AFRICAINE

Dans une séance tenue le 29 septembre, le Conseil national de la Croix-Rouge sud-africaine a appelé M. J. Mortimer Moir, ancien président de la Section du Natal, aux hautes fonctions de président de la Société en remplacement du D^r P. A. Peall, non rééligible.

Le D^r Peall a été nommé vice-président honoraire de la Croix-Rouge sud-africaine en reconnaissance des services rendus par lui à cette institution ¹.

¹ Extrait d'une lettre de la Croix-Rouge sud-africaine datée du 9 octobre 1948.

ALLEMAGNE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE (ZONE BRITANNIQUE) EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE LUDWIGSHAFEN¹

Sous le titre : « Premiers secours apportés par la Croix-Rouge lors de la catastrophe de Ludwigshafen », les *Nouvelles de la Croix-Rouge allemande en zone britannique*² publient les indications ci-après³ :

» La catastrophe s'est produite le mercredi 28 juillet à 15 heures 45. C'est à 23 heures que la nouvelle parvint officiellement à Stuttgart. Trois heures plus tard, les premières colonnes motorisées de la Croix-Rouge de Wurtemberg-Bade quittèrent Stuttgart, Mannheim, Heidelberg et Karlsruhe. Le fait qu'à elle seule, la Croix-Rouge de Mannheim réussit à grouper 280 personnes, hommes et femmes, montre la part active que le Wurtemberg-Bade prit dans l'organisation des premiers secours sur les lieux de la catastrophe.

» Cette même nuit, un camion fut chargé, au siège de la Croix-Rouge à Stuttgart, de matériel de pansement et de médicaments et son arrivée à Ludwigshafen fut particulièrement appréciée. Le matériel d'opération, comme les catguts servant aux sutures faisant défaut, des assistants de la Croix-Rouge les apportèrent eux-mêmes, jusque dans les salles d'opération.

» Dès son arrivée à Ludwigshafen, la longue colonne d'ambulances de la Croix-Rouge se dirigea dans l'enceinte même des usines pour y organiser des postes de secours ambulatoires et distribuer des boissons chaudes aux équipes de sauveteurs. Plus tard, on confia aux collaborateurs de la Croix-Rouge la tâche d'enregistrer les noms des victimes, morts et blessés. L'étendue de la catastrophe fut telle qu'on ne put envisager

¹ En l'absence de toute organisation centrale de la Croix-Rouge allemande, la *Revue internationale* publie, à cette place, des informations sur l'activité des Sociétés régionales allemandes de la Croix-Rouge. (N.d.l.R.)

² *Deutsches Rotes Kreuz*, Lübeck, Heft 14, September 1948 (Mitteilungen des Deutschen Roten Kreuzes, Britische Zone.)

³ Traduction.

le retour des colonnes de secours de la Croix-Rouge de Wurtemberg-Bade dans les premières vingt-quatre heures. L'action de secours tout entière fut placée sous la direction personnelle du président de cette Société, M. Schlotterbeck.

» Cette catastrophe a permis à la Croix-Rouge de faire de précieuses expériences. Tout d'abord, il lui a été donné de constater que, dans un laps de temps relativement restreint, une colonne de secours importante pouvait être organisée, ne groupant que les *volontaires* des sections régionales de la Croix-Rouge.

» En outre, comme la plupart des blessures avaient été causées par des éclats de verre, on s'est rendu compte qu'il aurait fallu, pour éviter que les blessés ne meurent des suites d'hémorragies, posséder des centres de transfusion de sang, comme il en existe dans de nombreux pays, et qui sont placés sous la direction des Sociétés de la Croix-Rouge.

» L'aide rapide et efficace des colonnes de secours de la Croix-Rouge de Wurtemberg-Bade a été très appréciée. »

CHINE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE CHINOISE

Sous le titre : « Efforts pour prévenir l'emploi abusif du signe de la Croix-Rouge », le Bulletin du mois de juin de la Croix-Rouge chinoise publie un article dont voici, en traduction, un bref résumé :

La Croix-Rouge chinoise, avant et après la guerre, a fait de grands efforts pour réprimer, dans son pays, l'abus du signe de la Croix-Rouge. Ce signe est si fréquemment utilisé pour désigner les hôpitaux, les cliniques, les pharmacies, etc., que le peuple a fini par associer dans son esprit la profession médicale et la Croix-Rouge en une seule et même signification. De ce fait, les arrêtés gouvernementaux visant à faire cesser cet abus n'ont eu que peu d'action.

Bien que cette confusion malencontreuse dérive des rapports étroits et de la coopération qui existent entre les activités de

la Croix-Rouge et celles des services médicaux, elle n'en constitue pas moins une grave infraction aux dispositions impératives de la Convention de Genève.

La Croix-Rouge chinoise s'est préoccupée de ce problème ; elle a adressé une requête au Gouvernement, afin qu'il interdise en tout temps l'emploi par des particuliers ou par des sociétés autres que celles y ayant droit en vertu de la Convention de Genève de l'emblème ou de la dénomination de Croix-Rouge. En outre, elle a suggéré à l'Association chinoise des médecins, l'idée d'employer une croix bleue en lieu et place de la croix rouge. Cette suggestion a été adoptée par l'Association, lors d'une réunion qui s'est tenue à Nankin en avril dernier, et dans une récente livraison, le Bulletin de l'Association des médecins fait appel aux milieux médicaux du pays pour les engager à obtempérer au vœu exprimé par la Croix-Rouge chinoise. Déjà, un certain nombre d'hôpitaux et de dispensaires ont adhéré à ce mouvement en adoptant la croix bleue ; on peut espérer que les efforts de la Croix-Rouge pour réprimer l'abus du signe obtiendront sous peu un succès définitif.

Le Bulletin de la Croix-Rouge chinoise renseigne également sur la lutte menée par la Société contre la maladie du trachome et cela avec l'appui de la Croix-Rouge américaine. Une clinique pour le traitement de cette affection a été ouverte à Nankin ; d'autres seront installées successivement à Sian, Peiping et Changhaï.

Notons aussi que pour permettre à la Croix-Rouge chinoise de développer le programme qu'elle avait établi, et dont l'exécution fut retardée lorsque l'aide de la Croix-Rouge américaine prit fin, la « Chinese Relief Mission » — organe dépendant du Fonds de secours américain à la Chine — lui a alloué une somme de 2200 millions de dollars chinois. Cette somme doit servir à couvrir les frais d'aménagement des nouvelles cliniques que la Croix-Rouge chinoise se propose de fonder.

En outre, un certain nombre d'hôpitaux de la Croix-Rouge chinoise recevront, dans un proche avenir, des secours de la CRM pour l'installation de lits gratuits à l'intention des indigents.

VISITE A LA CROIX-ROUGE FINLANDAISE

Voir ci-dessus, page 737.

NORVÈGE

CONFÉRENCE DES SOCIÉTÉS NORDIQUES DE LA CROIX-ROUGE A OSLO

La « Nørges Rode Kors », organe officiel de la Croix-Rouge de Norvège, dans son numéro d'août 1948, publie une relation sur la Conférence des Croix-Rouges nordiques qui eut lieu à Oslo les 5 et 6 juillet 1948¹.

Nous en donnons ici un bref résumé :

Comme dans beaucoup d'autres domaines, les pays nordiques ont également, entre Sociétés de la Croix-Rouge, maints intérêts communs.

Rien n'est donc plus naturel qu'aient lieu, de temps à autre, des réunions où sont discutées les tâches et les méthodes de travail, où sont comparées les expériences de chacune d'elles et les enseignements qu'elles comportent.

La première eut lieu à Copenhague en novembre 1947. A cette occasion, le président de la Croix-Rouge de Norvège, M. Erling Steen, invita les Sociétés nordiques à venir en Norvège pour la prochaine réunion, laquelle eut lieu à Oslo, les 5 et 6 juillet 1948.

Les délégués norvégiens désignés pour la Conférence à Stockholm étaient présents à cette réunion.

Après que M. Steen eut salué les membres présents, le programme de la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm fut discuté. Les propositions de revision des Conventions de Genève furent spécialement examinées à fond.

¹ Cf. *Revue internationale*, août 1948, p. 589.

NORVÈGE

M. Beer, secrétaire général de la Croix-Rouge suédoise expliqua ensuite comment la Croix-Rouge suédoise était organisée, avec ses 24 districts et ses 1700 « kretsar ». Le travail social dans les « kretsar » est administré par un Conseil de dames ayant son siège à Stockholm. La liaison entre les districts et le Conseil est établie par les déléguées (une par district) auxquelles des cours spéciaux sont donnés pour les mettre au courant du travail qu'elles ont à accomplir.

Le secrétaire général attira l'attention de ses auditeurs sur le fait que de nombreuses tâches sociales commencées par la Croix-Rouge telles que : soins dentaires aux écoliers, déjeuners à l'école, etc., avaient été reprises par l'Etat ou les Communes et que de nouvelles tâches avaient été entreprises.

Les cours de premiers secours prennent une large place dans le travail des « kretsar ». Selon la nouvelle loi sur la défense civile, l'instruction de la jeunesse a été rendue obligatoire. La Croix-Rouge suédoise, collaborant dans ce domaine avec le Gouvernement, s'est chargée de donner une partie de ces cours, qui ont lieu également dans les écoles.

La Croix-Rouge finlandaise, elle, a concentré son effort, depuis sa fondation en 1919, sur le travail social : lutte dans les domaines de la prophylaxie, de la salubrité et de l'hygiène publiques. A partir de 1940, elle a consacré la plus grande partie de son activité à l'œuvre de secours aux invalides de guerre, créant des hôpitaux, des ateliers de prothèse, des homes, des centres de rééducation, etc., sans oublier les aveugles et les blessés du cerveau qui font aussi l'objet de sa sollicitude. La Croix-Rouge finlandaise se voue maintenant à une grande tâche de paix : la lutte contre le rhumatisme. La création d'un hôpital pouvant contenir 200 malades est projetée en collaboration avec l'Université d'Helsinki, qui se servira de cet établissement hospitalier comme centre d'expérimentation pour le traitement des affections rhumatismales. La Croix-Rouge finlandaise a pu réaliser ces grandes tâches, en partie grâce à l'aide généreuse de la Croix-Rouge suédoise.

Quant à la Croix-Rouge danoise, sa tâche essentielle pendant et après la guerre, consista dans l'œuvre de secours aux pays dévastés, œuvre qui, on le sait, a revêtu une très grande

ampleur. C'est également à la Croix-Rouge danoise qu'est due l'initiative de la lutte contre la tuberculose dans les pays de l'Europe centrale, lutte entreprise par les Etats scandinaves, lesquels ont accompli, dans ce domaine, un magnifique travail.

SUÈDE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE

Préfacé par le comte Folke Bernadotte, le numéro spécial de la « Vårt Röda Kors » (n° 4, 1948), qui a paru récemment, abondamment illustré, est consacré aux travaux de préparation de la XVII^e Conférence internationale.

« Il y a bientôt quatre-vingt-dix ans, écrit le très regretté président de la Croix-Rouge suédoise, qu'Henry Dunant lançait les mots fameux: « Nous sommes tous frères ! », qui se rapportaient surtout aux soldats blessés et malades. Il est arrivé beaucoup de choses dans le monde depuis ce temps-là. Bien des Sociétés nationales de la Croix-Rouge se sont développées, non seulement dans le domaine des secours aux blessés et malades, mais aussi dans celui des activités sociales.

» Depuis la dernière Conférence de la Croix-Rouge à Londres, il y a dix ans, la terrible guerre mondiale a dévasté pays et peuples. Pendant la guerre et la période de misère qui a suivi, misère qui règne encore de nos jours, certaines Sociétés de la Croix-Rouge ont fourni une aide importante aux populations de ces pays. Dans le numéro spécial de sa Revue, la Croix-Rouge suédoise a tenu à rappeler quelques-uns des efforts accomplis, par elle, à cette époque. La Croix-Rouge suédoise est heureuse d'accueillir les nombreux et éminents participants — représentants des Gouvernements et des Sociétés de la Croix-Rouge — à la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm, et de leur souhaiter la bienvenue.

» Puisse la Conférence contribuer à mettre l'idéal de la Croix-Rouge au service de l'humanité souffrante ! »

Le numéro renseigne, d'autre part, sur la fondation de la Croix-Rouge suédoise. Avant que le Gouvernement suédois eût ratifié la Convention de Genève, une Conférence avait eu lieu à Stockholm, qui visait à établir une société pour les « soins aux blessés et malades des armées en campagne ». Des statuts

furent élaborés et la première réunion se tint en mai 1865. La première tâche de la Société fut de former des aides féminines, pour remplacer dans les hôpitaux ce qu'on appelait alors les « femmes de garde » ; c'est là l'origine de l'Ecole suédoise des infirmières de la Croix-Rouge. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'« Association des femmes » envoya du matériel de pansement aux combattants et cette aide aux parties belligérantes devint traditionnelle.

Des indications intéressantes sont aussi données sur l'organisation de la Société et les efforts qu'elle accomplit dans des domaines très divers : la prévention des accidents, les premiers secours, l'hygiène et la santé publiques, la jeunesse, etc. Les populations victimes de la guerre, sont également l'objet de la sollicitude active de la Croix-Rouge suédoise.

Parmi d'autres articles, mentionnons : « Si la guerre éclate ». Outre les obligations prescrites par les Conventions humanitaires et pour l'accomplissement desquelles des dispositions spéciales peuvent être prises avec célérité, la Croix-Rouge suédoise est en mesure de mettre à la disposition des Autorités militaires du pays, d'une part, de nombreuses infirmières et d'autre part, des aides-infirmières volontaires dont 1200 ont reçu leur formation pendant la guerre. En outre, 9000 hommes de la Croix-Rouge et 8000 samaritaines sont instruits pour servir dans les forces militaires, tandis que 70.000 samaritaines de la Croix-Rouge sont enrôlées dans la défense passive.

Notons enfin que les ressources de la Croix-Rouge suédoise s'élevaient en 1947 à 35,6 millions de couronnes.

*LES FUNÉRAILLES DU COMTE FOLKE BERNADOTTE,
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE*¹

Voir ci-dessus, page 736.

¹ Cf. *Revue internationale*, septembre 1948, p. 595.